



# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08/02/2018

Convocation en séance ordinaire le 02/02/2017.

## Etait présent :

Mr Eric MICHARD, Maire, Mme Florence DUPUY, 1<sup>er</sup> Adjoint, Mr Yves PLACE, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mr Pierre GARBIL, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Mr Philippe BLANC, 4<sup>ème</sup> Adjoint ;

Conseillers Municipaux : Mr Jean-Paul GAY, Mr Bertrand MAILLARD, Mr Damien PEYRON, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mr Stéphane DIDIER, Mme Patricia GEOFFROY, Mr Cédric CHAZELLE, Mr Didier PINAY, Mme Catherine BRICAUD.

Absent : NEANT

Pouvoir : NEANT

Le Compte rendu de la séance précédente, est approuvé à l'unanimité.

### **1. Délibération N° 2018-02-01**

#### **Approbations Horaires rentrée scolaire et périscolaire 2018-2019:**

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 521-1, L. 551-1 et D. 521-1 à D. 521-13,
- Considérant, les annonces du Président de la République et du Ministre de l'Éducation Nationale proposant un cadre dérogatoire pour un retour à la semaine de 4 jours pour les communes volontaires, qui auront l'appui des Conseils d'Écoles,
- Considérant le courrier adressé par les trois maires du Regroupement pédagogique intercommunal à Monsieur le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, par lesquels la commune se porte volontaire pour le retour à la semaine des 4 jours et ceci dès la rentrée 2018,
- Compte tenu, de l'avis de principe de Monsieur le DASEN, en date du 17 janvier 2018.

Madame et Messieurs les Maires du RPI proposent de fixer les horaires des écoles maternelles et élémentaires situées sur leur territoire, comme suit :

Pour l'École Élémentaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 45 à 16 heures 15

Pour l'École Maternelles : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 heures 45 à 11 heures 45 et de 13 heures 30 à 16 heures 30

Aussi, il convient de préciser que les horaires périscolaires pour la commune de Pralong seront les suivants :  
Garderie du matin : de 7 heures 30 à 8 heures 20, Pause méridienne : de 12 heures à 13 heures 45,  
Garderie du soir : de 16 heures 30 à 18 heures.

Ouï et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal de Pralong :

- Approuve les horaires scolaires tels que décrits ci-dessus
- Approuve les horaires périscolaires tels que décrits ci-dessus.
- Charge Madame et Messieurs les Maire d'en informer Monsieur le DASEN, et les services des transports scolaires.

### **2. SIEL - EPAT.**

N'ayant pas pu obtenir les informations nécessaires pour traiter ce sujet, Monsieur le Maire propose de reporter ce point au prochain Conseil.

### **3. Entretien Voirie – Budget de Fonctionnement**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil le fonctionnement de l'année dernière afin de repérer les éventuels travaux à effectuer sur la voirie.

Il propose de reporter l'organisation à l'identique soit quelques binômes afin de vérifier les secteurs et de remonter les problèmes à régler (Panneau, signalétique horizontale, verticale, revêtement etc....)

La date de la tournée est fixée au 10/03/2018.

### **4. Délibération N° 2018-02-02**

#### **Création Poste – Avancement de Grade**

Dans le cadre de l'avancement de grade, il est indispensable de détenir le poste correspondant au grade d'avancement au tableau des effectifs de la commune.

Aussi, deux agents ont la possibilité de pouvoir postuler au grade supérieur :

- Un pour le poste d'Agent Technique Principal de 2<sup>ème</sup> Classe par le biais de l'avancement dit « normal » et l'autre pour un poste de rédacteur par le biais de la promotion interne.

Monsieur le maire propose de créer ces postes et de proposer les candidatures :

- Poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe : à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018

- Poste de Rédacteur « promotion interne » : à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.
- Ouï et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- Approuve la création de ces deux postes,
  - Charge Monsieur le Maire de saisir le CTI.

#### **5. Délibération N° 2018-02-03**

#### **Approbation Convention mise à disposition de la Salle d'Animation Rurale dans le cadre d'activités sportives.**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil que des cours de zumba, bachata lady's et pound fitness sont dispensés à la Salle d'Animation Rurale.

Aussi afin de cadrer cette mise à disposition, il convient que les membres du conseil se prononcent sur la convention de mise à disposition de la Salle.

Monsieur le maire en donne lecture.

Ouï et délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les termes de la convention de mise à disposition de la salle.
- Autorise Monsieur le maire à la signer.

#### **6. Compte rendu diverse(s) réunion(s)**

Prochain Conseil le 08/03/2018 à 20h15

Vote du Compte Administratif, Compte de Gestion et Budget Primitif le 22/03/2018 à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance.

**MAIRIE DE PRALONG**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 08/02/2018**

**REPERTOIRE CHRONOLIQUE**

Date	Folio	Objet	Résumé
08/02/0018	2018-02-01	<b><u>Approbations Horaires rentrée scolaire et périscolaire 2018-2019:</u></b>	Oui et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal de Pralong : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve les horaires scolaires tels que décrit ci-dessus</li> <li>- Approuve les horaires périscolaires tels que décrit ci-dessus.</li> <li>- Charge Madame et Messieurs les Maire d'en informer Monsieur le DASEN, et les services des transports scolaires.</li> </ul>
08/02/2018	2018-02-02	<b><u>Création Poste – Avancement de Grade</u></b>	Oui et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve la création de ces deux postes,</li> <li>- Charge Monsieur le Maire de saisir le CTI.</li> </ul>
08/02/2018	2018-02-03	<b><u>Approbation Convention mise à disposition de la Salle d'Animation Rurale dans le cadre d'activités sportives.</u></b>	Oui et délibéré, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve les termes de la convention de mise à disposition de la salle.</li> <li>- Autorise Monsieur le maire à la signer.</li> </ul>

**Ont signé au registre tous les membres présents  
A Pralong le 08/02/2018**

<b>Eric MICHARD</b>	<b>194 Route du PIC</b>	
<b>Florence DUPUY</b>	<b>117 Chemin des Farges</b>	
<b>Yves PLACE</b>	<b>270 Route du PIC</b>	
<b>Pierre GARBIL</b>	<b>472 Route des Deux Villages</b>	
<b>Philippe BLANC</b>	<b>635 Route de Grandchamps</b>	
<b>Catherine BRICAUD</b>	<b>5 Chemin des Ecoliers</b>	
<b>Cédric CHAZELLE</b>	<b>Chemin des Pierres</b>	
<b>Stéphane DIDIER</b>	<b>313 Route du PIC</b>	
<b>Jean-Paul GAY</b>	<b>133 Route de Menacey</b>	
<b>Patricia GEOFFROY</b>	<b>146 Route de Lard</b>	
<b>Bertrand MAILLARD</b>	<b>47 Impasse des Varennes</b>	
<b>Jean Paul NIELACNY</b>	<b>1197 Route de Menacey</b>	
<b>Damien PEYRON</b>	<b>463 Route du Pic</b>	
<b>Didier PINAY</b>	<b>409 Route de Lard</b>	
<b>Séverine VERDIER</b>	<b>270 Route de Menacey</b>	